

infos Pont-Péan

147 novembre - décembre 2018

www.pontpean.fr



PROJET FERME SOLAIRE

Sur l'ancienne friche
de la mine

■ p. 8

LE CARREAU

Choix de la maîtrise d'oeuvre

■ p. 9

CENTENAIRE

Enfin la paix !

■ p. 12

Pratique

Mairie

2 avenue du Chemin Vert - 35131 PONT-PÉAN
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.fr - www.pontpean.fr
tous les jours : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
sauf le lundi : 13h30 à 17h et le samedi : 9h à 12h
En cas d'urgence le week-end : (élu.e d'astreinte) : 06 76 87 77 00

Centre technique municipal - rue de la Mine - 02 99 52 82 23

Espace Beausoleil (salle de spectacles et de réceptions)
02 99 05 75 63 - www.espacebeausoleil.fr

Médiathèque municipale

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.fr
mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 10h à 12h et 14h à 18h30
jeudi 16h30 à 18h30 samedi 10h à 12h30

École Lucie Aubrac - 02 99 52 84 05

Centre de loisirs et accueil périscolaire (3 à 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17

Local Jeunes (12-18 ans)

06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr
vendredi 17h à 19h - samedi et mercredi 14h à 19h
vacances scolaires : du lundi au vendredi : 14h à 19h

Petite enfance (0-6 ans) - 2 rue de Bellevue

06 86 87 31 63 - 02 23 50 25 77 - petiteenfance@pontpean.fr

Crèche Mille-Pattes

espace Brocéliande - Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

Multi-accueil Tintinabulle

1 rue Madame de Janzé - Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

Services sociaux

Permanence gratuite sociale des transports et dispositif Sortir!
mardi et jeudi de 13h30 à 17h (en mairie).
CDAS de Chartres-de-Bretagne - rue Mme de Janzé 02 99 41 19 19

Agence postale - Centre commercial Les Genêts - 02 99 52 83 48
mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h

Marché

Tous les dimanches matins sur la place
du centre commercial Les Genêts.

Déchèteries

Bruz Les Garennes : du lundi au samedi
9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

Chartres-de-Bretagne - avenue du Trégor :
lundi et vendredi 14h à 18h* - mardi : 9h à 12h

mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h*

St Erblon - Plateforme de déchets verts - Le Perray :
lundi, mardi et vendredi 9h à 12h - mercredi 14h à 18h*
samedi 9h à 12h et 14h à 18h*

*fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars



Maison médicale - 88 route de Nantes

Dietéticienne : G. Quéré - 02 99 52 41 36

Infirmière : C. Houeix 02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

Kinésithérapeutes : M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

Médecins : JM. Helleu 02 99 52 42 44

N. Galland 02 99 52 86 64 - S. Galland-Dayot 02 99 52 44 44

Podologue : M. Mellet 02 99 63 59 15

Psychologues : D. Cassin 02 99 52 42 42 - L. Le Mestre 06 87 02 14 57

Infirmière : S. Lozahic 31 allée des Cèdres 06 83 57 15 12

Dentistes : V. Lainé - MP. Saulnier - A. Goupil

5 bis rue de la Rivaudière - 02 99 52 85 41

Pharmacie : M. Cavarec - 02 99 52 41 20

Avic Taxis : 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

Ostéopathe : A. Chevalier - 7 bis route de Nantes 06 58 12 31 45

Orthophoniste : M. Blanchais : 2 allée du Parc - 02 99 52 48 94

Sophroanalyste : S. Rumin : 21 rue René Barp - 06 89 38 51 48

Urgences : 112 - **SAMU** : 15 - **Police secours** 17 - **Pompiers** : 18

RenCitéZen

centre d'appel tranquillité publique - 02 23 62 25 25

Agenda

NOVEMBRE

■ BAL FOLK

Naragonia + La Machine

samedi 3 novembre 20h30 - espace Beausoleil

■ EXPOSITION

Commémoration guerre 14/18

du 6 au 17 novembre - médiathèque

■ LECTURES

Guerre 14/18

samedi 10 novembre - 10h30 - médiathèque

■ COMMÉMORATION

Armistice Guerre 14/18

dimanche 11 novembre - 11h - monument du souvenir

■ SPECTACLE

Roule Poupoule

mardi 13 novembre - 10h30 - espace Beausoleil

■ SOIRÉE BOLLYWOOD

Olli et l'orchestre de Bollywood - version Club

vendredi 16 novembre - 21h - espace Beausoleil

■ REPAS DU CCAS

samedi 17 novembre - 12h - espace Beausoleil

■ PETITS LECTEURS

samedi 17 novembre - 10h30 - médiathèque

■ BOURSE AUX JOUETS - CSF

samedi 24 novembre - 9h30 à 13h

dépôt des articles vendredi 23 novembre de 17h30 à 20h
espace Beausoleil

■ EXPOSITION

Atelier de créativité

samedi 24 de 10h à 17h et dimanche 25 novembre 10h
à 12h30 et de 14h à 17h - espace Beausoleil

■ SOIRÉE JEUX - CSF

mercredi 28 novembre - 20h - médiathèque

■ DON DU SANG

vendredi 30 novembre - 14h30 à 19h - espace Beausoleil

DÉCEMBRE

■ ANIMATION AU MARCHÉ

dimanche 9 décembre - 9h à 13h - Place des Genêts

■ PETITS LECTEURS

samedi 15 décembre - 10h30 - médiathèque

■ VIET VO DAO

Open combat junior

dimanche 16 décembre

■ COMMISSION JEUNESSE

samedi 21 décembre - 18h - local jeunes

Collecte banque alimentaire du 30 novembre au 2 décembre

La banque alimentaire est une association gérée par le CCAS de Pont-Péan vivant grâce à l'investissement de dix bénévoles. Elle apporte une aide alimentaire pour les personnes qui en ont besoin de façon ponctuelle. Les bénéficiaires doivent obligatoirement être orientés par le CDAS de Chartres-de-Bretagne au préalable.

Chaque semaine, une dizaine de familles vient y retirer un panier solidaire. Pour répondre à ce besoin, la banque alimentaire de Pont-Péan reçoit des produits de consommation de la banque alimentaire de Rennes dont elle est partenaire et organise une collecte qui aura lieu du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre à l'entrée du supermarché U express. Grâce à votre générosité la banque alimentaire récolte chaque année entre 700 kg à 800 kg de denrées et améliore ainsi le quotidien des familles.



État civil

NAISSANCES (publiées avec l'autorisation des parents)

Cassandra THEAUDIN, née le 6 août 2018

Léana GODIGNON, née le 10 août 2018

Ariana MAGALHAES MARQUES, née le 10 août 2018

Léna ZEROUKHI, née le 5 septembre 2018

MARIAGES

Maureen ORIOL et Etienne BOISSERAND le 22 septembre 2018

Nadège FOVEZ et Ronan DUPONT le 13 octobre 2018

DÉCÈS

Marcel MORLAIS décédé le 14 août 2018, à l'âge de 79 ans

Germaine GRANGER née CHAUVEL le 26 août 2018, à l'âge de 79 ans

Léon TROCHU le 25 septembre 2018, à l'âge de 87 ans

Robert LEGRAS le 4 octobre 2018, à l'âge de 71 ans

Pierrick BROUSSAUD le 9 octobre 2018, à l'âge de 63 ans

Gwénaëlle BATTEUX le 16 octobre 2018, à l'âge de 46 ans

Gérard CHOUTEAU le 19 octobre, à l'âge de 81 ans

Viviane DIOT née GAILLARD le 21 octobre 2018, à l'âge de 71 ans

infos Pont-Péan

Directeur de publication : Jean-Luc Gaudin - Bulletin municipal élaboré par la commission communication : animée par Frédéric Tréguier, avec Calixte Tiendrébogo, Bérengère Turmel, Cécile Gibbes, Gérard Gauchon, Jean-Pierre Cudennec et la responsable communication de la ville, Céline Calvar. Nous remercions les élus, les services municipaux et les associations qui participent à la réalisation des articles. - ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires. Ce bulletin est imprimé sur papier Coon mate par l'imprimerie Des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert®, PEFC™ et FSC™. Pour prochaine parution (début janvier), date limite de dépôt des articles : samedi 17 novembre 2018, à communication@pontpean.fr.

Pont-Péan

Éditorial

Nous allons en ce 11 novembre 2018 célébrer le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Cette commémoration spéciale, du fait du centenaire, permet de mettre en lumière la chance qui est la nôtre de vivre dans un pays en paix pouvant la célébrer. Mais la mise en lumière est toujours liée à la part d'ombre qui l'entoure, de ce que l'on ne souhaite plus revivre et pour accentuer le contraste il nous faut bien évidemment revenir sur ce qu'est la guerre, ce qu'elle engendre de fanatisme, d'embrigadements intellectuels pour que des millions d'hommes s'entre-tuent sur injonction de quelques états majors. La carte géopolitique d'aujourd'hui ressemble de plus en plus à celle qui a précédé la seconde guerre mondiale avec la montée des gouvernements nationalistes et populistes, il est des périodes de l'histoire que nul ne souhaite voir se répéter.

Autre sujet, des mobilisations se sont faites jour pour maintenir la charte qui limitait le nombre des ouvertures des magasins de plus de 1 000 m² le dimanche matin dans le pays de Rennes. Cela permettrait aux salariés de ces magasins d'avoir le droit au repos dominical comme pour le plus grand nombre des salariés, mais aussi pour préserver les commerces de proximité pour lesquels le dimanche matin représente une part importante de leur chiffre d'affaire. Pour exemple sur Pont-Péan les ouvertures dominicales du Carrefour Market de Chartres ont directement impacté le U Express dont le chiffre d'affaire a chuté de plus de 15% ces dimanches là. Sans parler de l'impact à plus ou moins long terme que cela peut-avoir sur le marché.

Dans le cadre du festival Marmaille, l'espace Beausoleil accueillait un spectacle de la plasticienne Christelle Hunot. Sujet difficile à aborder et à sensibiliser car il s'agit de la maltraitance des enfants. Grâce à une déambulation à travers des mannequins, dessins, sculptures, reliques, costumes et broderies, mais aussi avec de la danse, il en ressort une manière différente d'exprimer ses sentiments, ses ressentis et d'apporter un moyen d'évoquer, de parler des mal-être vécus ou craints.

Quelques mots sur le #balance ton maire qui a défrayé la chronique, celles et ceux qui ont lancé ce mouvement sont des élus de la République qui n'ont jamais été en responsabilité d'une commune. Ils devraient bien mesurer les conséquences des lois et décisions qu'ils prennent au plus haut niveau de l'état, sur la vie des collectivités locales. Car dans cette période incertaine, les communes continuent de subir elles aussi, l'augmentation du coût de la vie mais surtout la réduction des dotations de l'état avec - 36,7 % pour Pont-Péan en 9 ans, soit une perte de 256 000 € sur les recettes en 2018.

Ce bulletin municipal est le dernier de l'année, je vous souhaite donc de joyeuses fêtes de fin d'année !

JEAN-LUC GAUDIN
Maire ■

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX



4 septembre 2018

Ressources Humaines - Service Enfance Vie Scolaire Restauration Hygiène Entretien des locaux Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet

Un bilan a été dressé sur le fonctionnement des services au sein du pôle Animation et Vie de la Cité et il a été constaté :

- La pérennisation des heures effectuées par un agent contractuel depuis septembre 2017 (temps non complet 33/35^{ème}) sur des missions d'entretien et hygiène des bâtiments communaux (espace Beausoleil, écoles, espace petite enfance, mairie, médiathèque), d'aide aux activités de préparation et de service de restauration sur le temps du midi, de préparation des goûters.

Ces missions étaient préalablement effectuées par un agent sous contrat en emploi d'avenir de septembre 2014 à août 2017.

Le Conseil Municipal décide la création, à compter du 1^{er} octobre 2018, d'un emploi permanent, d'adjoint techniques _ Catégorie C 33/35^{ème}

Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)

Enfance jeunesse et vie scolaire	Fourniture et pose d'un cloisonnement pour un espace de confidentialité dans le bureau Espace enfance	9 240,00 €
	Acquisition de mobiliers d'extérieur pour la cour de l'école cycle 2	2 647,61 €
	Acquisition d'une autolaveuse	3 240,00 €
Propreté	Fourniture de 12 panneaux _ sacs à déjections canines	408,00 €
Sport	Travaux avant remise en service de l'ascenseur de la salle de sport	4 994,40 €
	Contrat de maintenance de l'ascenseur	1 146,00 €

Urbanisme - DIA

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de renoncer à son droit de préemption pour les biens suivants compris dans le périmètre du droit de préemption urbain :

- Propriété 2, rue des Peupliers _ parcelle AJ 191
- Propriété ZAC Centre bourg Les Genêts - rue des Tamaris _ parcelle AJ 438-446

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux sur www.pontpean.fr et en mairie.

Déclarations préalables accordées

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
GICQUEL Michel	7 av des Chevreuils	Piscine
HOUILLOT Mickaël	1 rue d'Alembert	Extension sur construction existante
BERTRAND Eric	23 avenue Emile Zola	Fermeture d'un carport en garage
LE FAUCHEUR Jean-Marc	48 rue des Hirondelles	Création d'une piscine et d'un abri de jardin
GIFFARD Hervé	9 allée des Platanes	Remplacement de la haie de tuyas par une cloture en PVC beige
DUFEU Nicolas	9 route de Nantes	Clôture
BARRIERE Jackie	7 rue des Platanes	Changement de porte de garage et d'entrée
LEUTELLIER Johann	22 rue de la Rivaudière	Changement du portail et ajout d'un portillon
Gaëlle PAUL	5 allée de la Fée Viviane	Clôture

Permis de construire

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
SCI Pont-Péan représentée par M. CICEK	7 rue du Pont-Mahaud	Réduction de la surface de plancher de type artisanat, modification de la façade

Un point sur les travaux

Au complexe sportif Jacques Gourdaïs

L'ascenseur de la salle des sports va être remis en route, permettant ainsi l'accès aux gradins et aux salles situées à l'étage du complexe sportif Jacques Gourdaïs aux personnes à mobilité réduite.

Groupe scolaire Lucie Aubrac pendant les vacances d'automne

La nouvelle structure de jeux a été installée dans la cour de la maternelle pendant les vacances d'automne.

À l'accueil de loisirs, dans la continuité de la démarche d'économie d'énergie qui a été effectuée en maternelle, afin d'améliorer la qualité de l'air, les conduits de ventilation ont été remis à neuf, le système d'éclairage a été changé en un système d'éclairage LED d'avantage économique et les faux plafonds ont été abaissés.

Un jardin pédagogique en construction

Des carrés de pelouse ont été retournés auprès des composteurs du restaurant scolaire afin d'y créer un jardin pédagogique. Ce projet a pour but de sensibiliser les enfants au compostage.

Cabines téléphoniques transformées en boîte à livres

2 anciennes cabines téléphoniques ont été mises hors d'usage par Orange de manière à pouvoir être transformées en boîte à livres. Ce projet est initié par l'association GEMME CSF.

Aménagements paysagers d'automne

À l'entrée du Domaine du Parc les espaces paysagers ont été réaménagés. Courant octobre, de la pelouse a été semée, aux abords du Centre technique municipal et en bordure des allées piétonnes allée des Cèdres et allée de Provence.

Chartres-de-Bretagne à vélo

Une nouvelle piste cyclable a été aménagée avenue de la Seiche à Chartres-de-Bretagne. Elle permet de circuler à pied ou à vélo en toute sécurité entre Pont-Péan et Chartres-de-Bretagne.

Numérotation des lieux-dits

Retrait des plaques en mairie

Le jeudi 4 octobre, les habitants de la campagne pontpéanaise étaient invités en mairie pour recevoir les plaques de numérotation de leur maison. Cette démarche initiée en partenariat avec la Poste permet de faciliter la livraison des courriers et colis et de communiquer plus facilement les adresses aux services de secours.

Les habitants des lieux-dits qui n'auraient pas encore récupéré leur plaque de numérotation sont invités à venir la retirer en mairie.

Mettre à jour son adresse

Il est possible de mettre à jour ce complément d'information postale auprès de divers organismes, à partir du lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Identification des lieux-dits

Dans la continuité de la démarche d'une meilleure identification des habitations dans les lieux-dits, la commune va remettre à neuf l'affichage des lieux-dits courant 2019.



La commune a obtenu un label de la Poste pour son application dans cette démarche.



Structure de jeux dans la cour de l'école maternelle



Futur jardin près des composteurs



Aménagement paysager allée des Cèdres



Piste cyclable avenue de la Seiche

Un problème de voirie ou d'éclairage ?

Le signaler directement sur metropole.rennes.fr. En cas de problème de voirie ou d'éclairage, vous pouvez faire une demande : par le guichet numérique, en saisissant directement un formulaire sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@démarches) ; en vous adressant directement à l'accueil de la mairie qui saisira la demande sur le guichet numérique.

■ metropole.rennes.fr.



RENCIRCUL L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisée quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, l'application RenCircul disponible à partir de l'adresse : circulation.rennesmetropole.fr propose des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole et notamment à Pont-Péan.

■ Infos travaux :

02 99 86 62 77

circulation.rennesmetropole.fr
sur Twitter @RennesTravaux



Mouvement de personnel au sein des services municipaux



Delphine Salles

Delphine Salles a été recrutée sur le poste d'agent d'animation enfance-jeunesse, en remplacement d'Antoine Jégou. Delphine est titulaire du CAP Petite Enfance et du BAFA. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), et prépare actuellement son BAFA (Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Elle a une expérience de 6 ans auprès de services enfance et jeunesse dans le milieu associatif.



Glenn Blanchard

Un nouvel apprenti est arrivé depuis le 17 septembre 2018 au sein des services techniques. Il s'agit de **Glenn Blanchard**, 17 ans, en contrat d'apprentissage pour un Brevet professionnel agricole option Travaux d'aménagements paysagers d'une durée de 2 ans. Il suit sa formation auprès du CFA Antoine de St Exupéry à Rennes.



Jean-Luc Gaudin en compagnie d'Antoine Jégou parti en congé de formation professionnelle jusqu'au 31 août 2019 et Nicolas Pélerin qui a rejoint l'équipe des services techniques de la commune de Montauban de Bretagne.

Inscription sur les listes électorales Mise en place du répertoire électoral unique

Les principales évolutions introduites par la réforme :

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Actuellement, passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au samedi 30 mars au matin.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, se munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité attestant de la nationalité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, téléphone,...).

Les jeunes qui ont 18 ans seront inscrits automatiquement sur la liste électorale, sans démarche particulière, si le jeune a bien effectué son recensement citoyen à 16 ans. Si ce n'est pas le cas, il faut se renseigner en mairie.

Les électeurs qui changent de domicile sur la commune de Pont-Péan doivent en informer la mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les nouvelles modalités d'instruction des demandes d'inscription ainsi que la prise en compte automatique des mouvements d'office seront effectives au 1^{er} janvier 2019. Les listes électorales issues de la révision 2017/2018 restent en vigueur pour les scrutins intervenant d'ici le 20 mars 2019.

Repas du CCAS, le samedi 17 novembre

Le 17 novembre prochain, comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale organisera un repas animé destiné aux Pontpéanais de plus de 70 ans. Des invitations ont été envoyées aux personnes concernées.

CCAS Pont-Péan
Mairie de Pont-Péan
2, av. du Chemin Vert
35 131 Pont-Péan
02 99 52 41 70
Pont-Péan mairie@pontpean.fr

Modification de voirie avenue du Chemin Vert



Un des sujets majeurs préoccupant les habitants lors des visites de quartier dans le secteur de l'avenue du Chemin Vert, est la vitesse excessive de certains conducteurs et conductrices sur cette avenue.

Suite à la réunion de concertation spécifique au futur aménagement qui a eu lieu le 19 octobre dernier, il a été décidé un aménagement temporaire pour tester la création d'écluses

permettant de contraindre la circulation et donc de réduire la vitesse, tout en laissant le passage des bus. De même les stops seront supprimés et remplacés par des priorités à droite, là aussi pour ralentir la circulation.



De nombreuses personnes se sont déplacées pour écouter les arguments des uns et des autres, sans préjuger de leur avis.

Aménagement d'une aire de grand passage des gens du voyage

Suite à l'interpellation de quelques habitants du Tellé lors du conseil d'octobre, la municipalité a organisé une réunion publique avec le service de la Métropole en charge du dossier, le lundi 15 octobre. Presque 3 heures de débat ont permis à la municipalité et aux services métropolitains de répondre aux différentes interrogations d'un public venu nombreux et parfois inquiet.

Pont-Péan, une commune qui se veut accueillante

Depuis toujours, la commune de Pont-Péan accueille sur son territoire les gens du voyage. Ces familles souvent originaires de la région rennaise se retrouvent pour les périodes des fêtes de fin d'année et au début de l'été pour des regroupements familiaux et/ou religieux. La région rennaise a toujours été une zone d'accueil bienveillante avec de grands rassemblements comme à Bruz, inscivant dès 1982 au nom de la solidarité intercommunale, l'accueil des gens du voyage comme compétence métropolitaine. Aussi, toutes les équipes municipales pontpéanaises ont fait en sorte de trouver des solutions d'accueil sur les parkings de la commune.

Celui de la Chapelle a été régulièrement utilisé, moins problématique que ceux des écoles ou de l'espace Beausoleil, sans pour autant être satisfaisant tant pour les gens du voyage que pour les utilisateurs habituels de ce parking. Depuis la démolition du bâtiment communal attenant au parking et la suppression du compteur d'eau, il a été convenu avec les gens du voyage d'attendre la construction d'une aire spécifique sur la commune pour les accueillir à nouveau.

Un projet qui date de 1999

Depuis 1999 une zone avait été fléchée pour réaliser ce terrain route d'Orgères. Mais lors du lancement de la mise en oeuvre, le nouvel inventaire des zones humides révélait la présence d'une zone humide sur la quasi totalité du terrain. C'est pourquoi il a été proposé un nouveau secteur au lieu-dit « la ferme du Tellé », terrain propriété de la commune. Cet endroit est une zone peu urbanisée, situé à 400 mètres des premières habitations du lotissement du Tellé, sans trop de passage, il est le mieux adapté sur la commune pour ce type d'accueil. Il longe une zone verte, sans risque pour la faune et la flore. Ce projet respecte la démarche de développement durable. Les vieux bâtiments seront désamiantés. Les eaux pluviales et usées seront collectées et traitées.

Un emplacement réfléchi

Il est vrai qu'il n'y a pas eu de communication spécifique sur cette zone lors des dernières modifications du PLU en dehors de la communication légale. Mais ce projet figurait dans les engagements électoraux de l'équipe municipale et était régulièrement abordé. Par ailleurs le site choisi, suffisamment éloigné de l'urbanisation, ne nous semblait pas devoir poser de problème de cohabitation.

À aucun moment nous n'avons cherché à cacher quoi que ce soit et c'est dans cet esprit que nous avons communiqué lors du dernier bulletin, juste après le dépôt de permis en juillet, pour que tout le monde ait accès à ce document.

De plus il existe sur notre commune des propriétés privées appartenant à des familles de la communauté des gens du voyage et ce depuis fort longtemps sans problème particulier.

La pétition du collectif anti-projet oppose des arguments "techniques" auxquels nous pouvons répondre :

En ce qui concerne les inquiétudes liées à l'**assainissement**, les services métropolitains ont vérifié la compatibilité de l'installation avec le raccordement actuel. Aujourd'hui, près de 300 logements sont raccordés à la pompe de relevage du Tellé. L'ajout de l'équivalent de 10 logements ne surchargera aucunement cette installation.

Autre sujet, la **circulation** dans la commune : là encore, ce n'est objectivement pas l'ajout de 10 familles qui bloquera les routes de la commune.

Il est rappelé que le chemin vers les Landelles est réservé aux engins agricole et qu'il est interdit à toute autre circulation. Les habitants des Landelles constatent que cette interdiction n'est pas respectée et que les vitesses y sont excessives. Afin d'y remédier, des plots de béton seront installés pour bloquer les voitures.

D'autre part, l'accès des secours au secteur de la ferme de Tellé existe aujourd'hui et ne sera pas modifié.

Quant à la **scolarité des enfants**, ils ont toujours été accueillis à l'école communale sans difficultés particulières. Pour les collégiens, ils suivront logiquement les autres élèves pontpéanais au collège de Chartres-de-Bretagne.

Enfin, ce projet vise seulement à continuer d'accueillir les voyageurs comme cela a toujours été le cas sur la commune, mais dans des conditions décentes, au même titre que quiconque dans le respect des personnes et de leur mode de vie.

Projet de centrale solaire photovoltaïque au sol de l'ancienne mine de Pont-Péan

Ce projet porté par la société MARC Energies est un projet multi-acteurs regroupant la société MARC SA, initiatrice du projet, qui est un des leaders des travaux publics et du bâtiment en Bretagne, IEL, une société bretonne et indépendante, spécialisée dans le développement, l'installation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire) et la société publique Energ'IV créée par le SDE 35, Rennes Métropole et le département pour favoriser l'émergence de projets énergétiques sur le département d'Ille-et-Vilaine.



Carte de localisation du projet



Photomontage de la future centrale solaire photovoltaïque au sol de l'ancienne mine de Pont-Péan

Le projet de centrale solaire photovoltaïque au sol est localisé sur le site de l'ancienne mine de Pont-Péan, située à la fois sur la commune de Bruz et de Pont-Péan.

Les panneaux photovoltaïques seront installés sur des structures fixes orientées plein sud. Ce qui représentera une hauteur maximale de 2,7 m. Afin de transformer et d'injecter l'électricité produite sur le réseau public, la centrale comportera un poste de livraison ainsi que huit postes techniques comprenant chacun deux onduleurs et un transformateur.

La puissance installée sera de 15,8 MW. La centrale permettra ainsi la production annuelle de plus de 17,2 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique (chauffage inclus) d'environ 4900 personnes.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet, des études environnementales et paysagères ont été réalisées.

Ce projet engendrera des retombées économiques fiscales pour les collectivités locales d'environ 158 000 € /an répartis à 4% pour les communes de Bruz et de Pont-Péan, 49% pour Rennes Métropole, 45% pour le département d'Ille-et-Vilaine et 2% pour la région Bretagne.

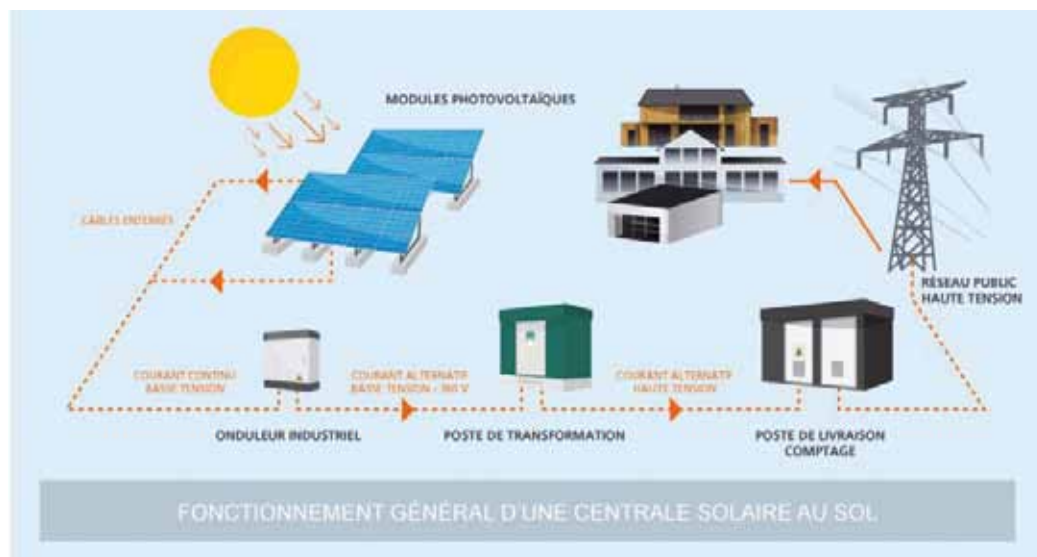


Schéma de principe d'un parc photovoltaïque

Des permanences d'information auront lieu le mercredi 21 novembre 2018 de 10h à 12h à la mairie de Pont-Péan et de 14h à 16h à la mairie de Bruz. Aussi, une enquête publique se déroulera au cours du 1^{er} trimestre 2019.

■ **Contact : Jean Coadalan**
(Chargé de projets - IEL)
jean.coadalan@iel-energie.com
02.30.96.02.18

LE CARREAU

Réhabilitation du bâtiment administratif de la mine

Le Projet :

Une nouvelle médiathèque et un pôle culturel

À proximité directe du Local Jeunes et de l'espace Beausoleil, les équipements rassemblés sur le site de l'ancienne mine verront se croiser toutes les générations.

Le bâtiment rénové abritera :

- **UNE MÉDIATHÈQUE** calibrée pour une population de 5.000 habitants ;
- **DES ESPACES ASSOCIATIFS** pour les activités et les rencontres : salle de danse, salle multi-activités, espaces conviviaux de réunion ;
- **UNE GALERIE PATRIMONIALE** pour abriter la collection de l'association Galène et une collection de minéraux.

Ce nouveau lieu ambitionne d'être « agréable comme chez soi » favorisant la rencontre, avec une portée touristique liée à la valorisation culturelle et patrimoniale du site. Il promouvra la lecture, les arts, les loisirs et le patrimoine.

Ce projet sera soumis au vote du conseil sous réserve d'un plan de financement favorable.

Choix de la maîtrise d'oeuvre

Le 25 juin, 21 candidatures ont été déposées. Après analyse des offres la Commission d'appel d'offre s'est réunie le 12 juillet, 6 candidats ont été retenus. Ceux-ci ont été sélectionnés sur la valeur technique (60 %) et le coût de la mission (40%) pour les auditions qui se sont déroulées le 28 septembre. Ces présentations ont été très enrichissantes au regard des suggestions proposées par les différentes équipes. La commission a été très attentive au respect des besoins recensés auprès des associations par Médiéval (groupe programmate), à l'intégration du caractère patrimonial et à la capacité de l'équipe à travailler en concertation. Le choix définitif de l'équipe de maîtrise d'oeuvre se fera début novembre.



Audition des candidats à la maîtrise d'oeuvre le 28 septembre 2018

À la recherche de financement

Le coût global de l'opération est estimé à 3 200 000 € HT, hors subventions.

Actuellement au titre du contrat de territoire délégué à Rennes Métropole 734 k€ HT sont prévus pour financer ce projet. Différents organismes (État, DRAC, Région, Département, ADEME...) sont également associés et invités à y contribuer. Leurs compétences et participations financières sont sollicitées.

Ce projet s'inscrit également dans une démarche fédérative et fait l'objet d'un appel au financement participatif. Une souscription à travers la Fondation du Patrimoine sera lancée début 2019.

Un site Internet et une plaquette ont été créés afin de promouvoir le projet.

Un site internet pour suivre le projet : www.lecarreau.fr



fin
2016
2017

Étude de
programmation

2018

Études
d'avant-projet
et diagnostics
complémentaires

2019

Études de projet,
consultation
des entreprises

Un marché animé !



L'animation du marché le dimanche 30 septembre s'est déroulée sous un beau soleil automnal. Tous les commerçants habituels du marché étaient présents. Le magasin U express et le restaurant La Paillote ont encore une fois apporté leur soutien.

C'est le groupe Pormatys qui a accompagné musicalement cette matinée avec des reprises de M, de Stevie Wonder, des Waterboys et leurs propres compositions.

Les enfants et les grands ont pu participer à des jeux, gagner des lots et déguster les produits offerts par les commerçants.

La prochaine animation sur le thème de Noël est prévue le dimanche 9 décembre.

En attendant, nous vous rappelons que le marché est ouvert tous les dimanches matin de 9h à 13 h.

**Animation
au marché
le dimanche 9
décembre**



Nettoyage du bois entre les lieux-dits la Caliorne et la Chaussée

Depuis l'installation de chaudières à la piscine et aux serres municipales de Chartres-de-Bretagne, le service « Filière bois énergie » de la commune est amené à abattre des arbres en fin de vie et opérer des tailles d'entretien. Ce bois récupéré est broyé pour servir de combustible.

Dans ce cadre la ville de Pont-Péan a sollicité les services communaux de Chartres-de-Bretagne pour nettoyer une parcelle forestière d'une surface d'un hectare entre la Caliorne et la Chaussée et permettre l'aménagement d'un chemin piétonnier rejoignant l'allée cavalière du bois Esnault. Des arbres, peupliers, frênes et quelques chênes, en fin de vie ou bien gênant le bon développement des autres arbres ont donc été abattus mi-octobre. Le bois coupé a été

broyé sur place la semaine suivante et a ainsi été réduit à 1/10^e de son volume initial. Ensuite il a été transporté jusqu'à la plate-forme bois sur le site du Champ-rond, face au parking de covoiturage à Chartres-de-Bretagne. Après 3 à 4 mois de séchage, il pourra servir de combustible à la chaudière de la piscine de la Conterie.

Cette opération de nettoyage forestier a été coordonnée par les services de Rennes Métropole responsables de l'occupation du domaine public.

L'aménagement du chemin piétonnier rejoignant l'allée cavalière du bois Esnault s'effectuera courant 2019.



Lors de l'abattage le 15 octobre 2018

Être propriétaire d'un chien engage des responsabilités !

Face aux plaintes récurrentes recensées en mairie ces derniers temps, concernant les manquements des propriétaires de chiens à l'égard des problèmes liés à la sécurité, la salubrité et la tranquillité, le maire souhaite rappeler la législation.

Il est obligatoire de tenir son chien en laisse

La loi n° 83 629 du 12 juillet 1983 stipule que « dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse ».

Si vous décidez de promener votre chien sans laisse, il est important de comprendre que vous êtes passible d'une amende :

- Une contravention de première classe, d'un montant maximal de 33 € ;
- Une contravention de deuxième classe, d'un montant maximal de 75 €, si votre chien est catégorisé (chien de catégorie 1 ou 2).

En cas de mise en fourrière suite à la divagation du chien, le maître doit obligatoirement régler les frais de mise en fourrière, les frais d'identification du chien et les frais de garde (ce qui peut s'élever à une centaine d'euros, voire plus).

La propreté, une affaire de tous

Les propriétaires de chiens sont responsables des souillures causées par leur compagnon et se doivent de ramasser leurs excréments. La municipalité a installé des distributeurs de sacs prévus à cet effet.

Les services techniques mettent tout en œuvre pour la propreté et la qualité de votre environnement urbain au quotidien. Force est de constater que malgré tous ces efforts, on voit en se promenant dans nos rues et parcs une prolifération des crottes de chien. C'est désagréable de rentrer chez soi avec des chaussures, roues de poussettes souillées par ces déjections, sans parler du coût économique, sanitaire pour la collectivité. Un cadre de vie agréable est l'affaire de tous.

Il est donc bon de rappeler que selon la loi, "tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

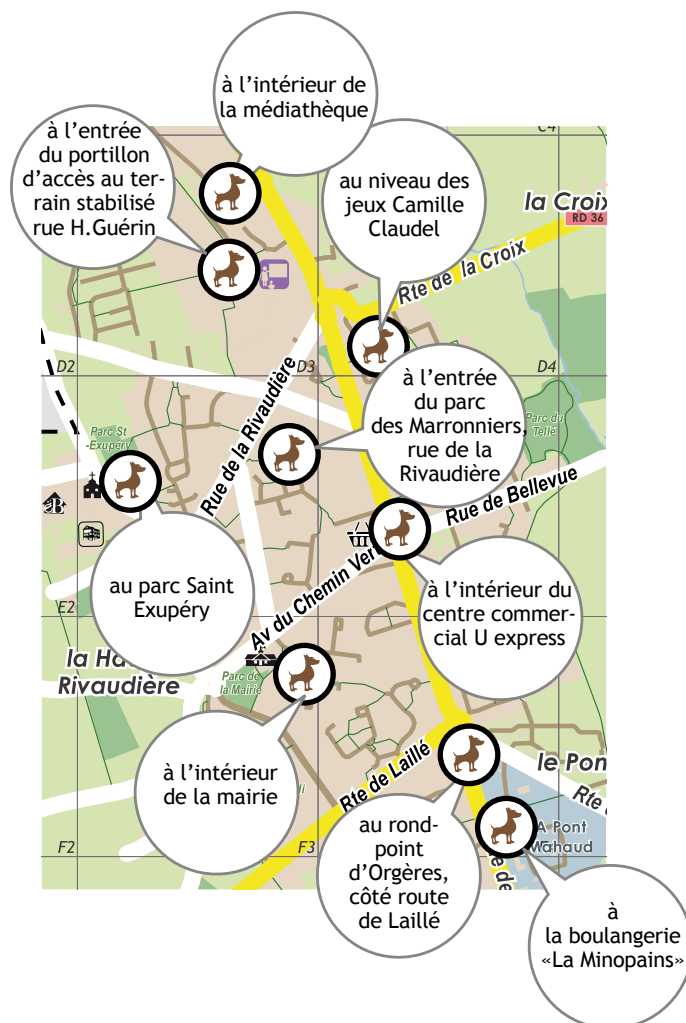
Des distributeurs à votre disposition :

Pour aider les propriétaires dans leur démarche citoyenne de ramassage des crottes de leur chien, afin d'éviter de souiller les espaces publics, aires de jeux, des sacs sont disponibles aux adresses suivantes.



Tout chien de garde et de défense doit être déclaré

Il est rappelé que tous les propriétaires de chiens de garde et de défense classés en 2^{de} catégorie sont obligés de faire une demande de permis de détention auprès de la mairie, et que cette demande doit être renouvelée suite à un déménagement.



Enfin, la paix !

L'Armistice

Lundi 11 novembre 1918, en forêt de Compiègne. L'ancienne voiture-restaurant n° 2419 D de la Compagnie des Wagons-lits, réaménagée en salle de réunion, est rangée dans la clairière de Rethondes. Depuis trois jours, le maréchal Foch y reçoit les représentants des Alliés et ceux de Berlin. Après d'âpres négociations un armistice est enfin conclu à cinq heures du matin.

Les hostilités devront cesser à onze heures et les états-majors en sont immédiatement informés. Ce jour-là, les trois régiments d'infanterie d'Ille-et-Vilaine sont en retrait, dans l'attente de prochaines offensives. Le 70^e RI de Vitré est en cantonnement près de Laon, le 47^e RI de Saint-Malo en réserve près d'Épinal et le 41^e RI de Rennes au camp de Baccarat. Les soldats accueillent et fêtent l'annonce avec une joie indescriptible. À Baccarat, la musique du 41^e RI joue les hymnes alliés et donne un concert devant une foule de civils.

Une longue journée de liesse à Rennes

Comme toute la France, Rennes fête avec enthousiasme la fin de quatre années de cauchemar.

11 h 45 - Le maire, Jean Janvier, annonce qu'il vient de recevoir l'heureuse nouvelle.

12 h - Des voitures du journal L'Ouest-Éclair parcourent la ville, placardées de pancartes : « L'armistice est signé. Vive la France ! Vivent les Alliés ! »

12 h 15 - Toutes les cloches sonnent à la volée et les maisons commencent à se pavoiser aux couleurs alliées.

13 h - Le sifflet strident des locomotives américaines répond aux hululements de la sirène de la Courrouze. Des cortèges se forment, couverts de drapeaux et clamant La Marseillaise.

14 h - Plusieurs cortèges se rejoignent place de la Mairie et entonnent les hymnes alliés.

15 h - Sur le Champ de Mars, deux pièces d'artillerie tirent 101 coups de canon.

16 h - Tous les Rennais qui ne sont pas cloués au lit par la grippe espagnole sont dans la rue et les soldats se mêlent à la foule.

20 h - La mairie, le théâtre, la préfecture, la gare s'illuminent.

21 h - La musique du Cercle Paul-Bert donne un concert, place de la Mairie. Exceptionnellement, les cafés ne ferment qu'à minuit et la ville reste éclairée toute la nuit.

Le retour des Poilus

Un armistice n'est qu'un accord provisoire, conclu pour arrêter les combats en attendant la signature d'un traité de paix. Bien que des prisonniers français commencent à quitter l'Allemagne dès le 12 novembre, la guerre ne prendra réellement fin qu'avec la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919. La démobilisation n'est donc pas immédiate. Le retour des combattants, ceux qu'on surnomme les Poilus, s'étale sur toute l'année 1919 et jusqu'en juin 1920 pour les plus jeunes conscrits. D'autres, moins chanceux, ont été blessés, gazés, mutilés, aliénés. Ils sont toujours dans les hôpitaux, les centres de rééducation ou les asiles.

La fête des Poilus de Saint-Erblon

Le dimanche 5 octobre 1919, le maire de Saint-Erblon et ses conseillers, les instituteurs et leurs élèves, ainsi que de nombreux habitants se rassemblent dans la cour de l'école publique. Ils veulent exprimer leur reconnaissance aux soldats de la commune. Presque tous ont déjà été démobilisés et sont venus à cette « fête des Poilus ». Le directeur d'école, Pierre Hillion, les remercie chaleureusement dans un discours très patriotique. Il rend ensuite hommage à ceux qui ne reviendront jamais et dont les tombes, quand ils en ont une, sont



Le wagon de l'armistice



Marguerite Delambre, à gauche, une infirmière bénévole de Pont-Péan, dans un dépôt rennais de soldats convalescents

« disséminées de la mer du Nord aux Vosges et jusqu'aux lointains pays d'Orient ». Au regard de la population recensée en 1911, près de 5 % des habitants de la commune sont morts à la guerre. Pierre Hillion suggère de lancer une souscription pour que leurs noms soient prochainement gravés dans le marbre.



A. Lamiré, Éditeur, Rennes

Le monument aux morts de Saint-Erblon

Un monument de pierre

La décision est prise le 8 août 1920 : un monument de granit breton sera dressé dans le cimetière de Saint-Erblon. Il est commandé au marbrier rennais Victor Folliot, et inauguré le 12 septembre, après une cérémonie religieuse et une procession solennelle dans les rues du bourg. Pont-Péan, qui n'est alors qu'un lointain quartier de la commune de Saint-Erblon, aura bien plus tard ses propres supports commémoratifs : deux plaques en 1986 puis, en 2000, un « monument du souvenir » où sont inscrits les noms des seize soldats pont-péannais victimes de la Grande Guerre.

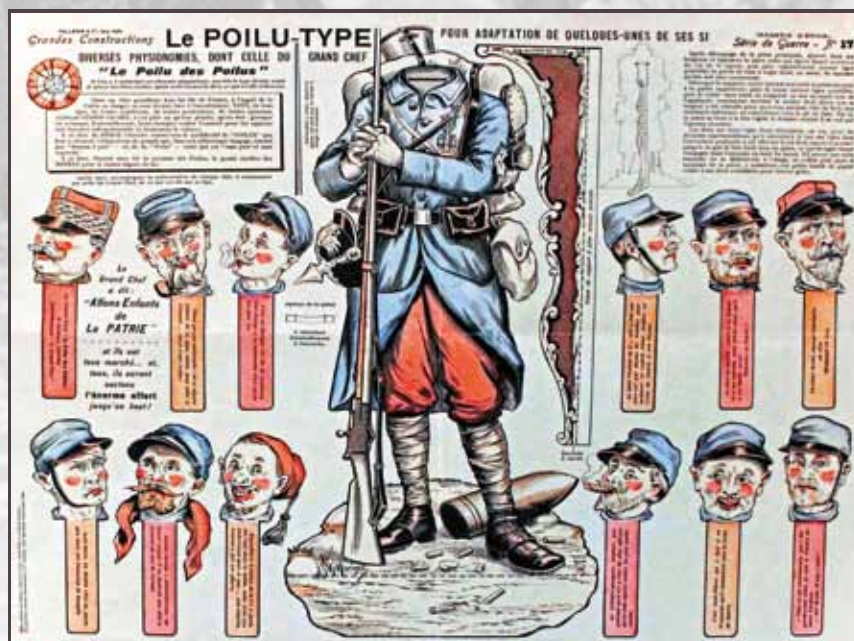


La commémoration se déroulera le 11 novembre, à 11h au monument du souvenir en présence des enfants du groupe scolaire Lucie Aubrac.

Jean Leblâcle, le premier conscrit pont-péannais tué sur les champs de bataille de la Grande Guerre

Un monument de papier resté dans les tiroirs

En 1919, l'État lance un projet de livre d'or où seraient inscrits les noms de tous les « Morts pour la France » durant la Grande Guerre et qui serait déposé au Panthéon. Le ministère des Pensions dresse alors une liste des victimes et, en 1929, l'adresse aux maires pour contrôle et amendement. Le projet fait long feu, mais la documentation préparatoire est toujours conservée aux Archives nationales. Deux victimes pont-péannaises en sont absentes : Francis Turpin et Alexandre Ollivault. Ils ont été mutilés à la suite de blessures de guerre, renvoyés dans leurs foyers et sont décédés, le premier en mai 1918 à son domicile, le second en novembre 1919 dans un hôpital rennais. Est-ce par oubli que la mention « Mort pour la France » ne leur a jamais été attribuée ?



Une image d'Épinal à découper

Tommies, Sammies et Poilus

Les soldats de la Grande Guerre sont affublés de surnoms. Les Britanniques sont les « Tommies », en référence à Thomas Atkins, personnification du soldat dans leur pays. Les Américains sont les « Sammies », en référence à l'emblématique homme d'affaires Samuel Wilson, l'Oncle Sam. Quant aux Français, on les surnomme les « Poilus », dans le sens d'hommes à poils, c'est-à-dire de personnes viriles et courageuses. Mais, entre eux, les soldats s'appellent simplement « les hommes ».

Centenaire de l'UNC

C'est autour de leur fidèle Porte Drapeau, que 4 des anciens combattants de Pont-Péan posent lors du Centenaire de l'UNC, le 1^{er} septembre 2018.



De gauche à droite, le président de Pont-Péan, René Desbois, Patrick Lemoine (nouvel adhérent), René Auffray, André Chemin et Félix Le Gravier

Ce rassemblement était empreint d'émotions, autour de ces centaines de portes drapeaux fier d'arborer nos 3 couleurs. Congrès, célébration religieuse, défilé, commémoration aux monuments aux morts, vin d'honneur offert par la mairie de Janzé, et repas ont jalonné cette belle journée.

Cela a donné l'occasion à chacun, membre des associations locales, famille, amis de se rappeler, de se retrouver, de partager et de se souvenir.

Fidèle au devoir de mémoire, à l'engagement et l'attachement à la patrie, l'association Union Nationale des Combattants appelle ceux et celles qui sont également motivés à partager leurs valeurs.

La sélection de la médiathèque BLOPS commémoration 14-18



Le réseau des médiathèques BLOPS vous propose un programme d'animations pour la commémoration du centenaire de la guerre 14-18.

Exposition

du 6 au 17 novembre à la médiathèque de Pont-Péan

Œuvres réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs. Ils exprimeront leur vision de la Première Guerre Mondiale.

Lectures

samedi 10 novembre à 10h30 à la médiathèque de Pont-Péan

Laissez-vous conter au travers d'albums, ce conflit militaire mondial.

■ Retrouvez l'intégralité du programme du réseau des médiathèques BLOPS sur www.pontpean.fr

Devoir de mémoire

À l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, la médiathèque propose une sélection de livres destinés à tous les âges à partir de 7 ans.



La sélection de la médiathèque Dyslexie

Des livres adaptés au public souffrant de troubles dyslexiques sont désormais disponibles à la médiathèque. Vous les retrouverez à l'aide de ce logo :



Pour les plus jeunes



Les mots du ventre, Brigitte Marleau

Nicolas se plaint de douloureux maux de ventre. Des maux de ventre qui disparaissent complètement à la fin de semaine, mais qui s'accroissent lorsqu'il n'arrive pas à recopier correctement les mots qui sont écrits au tableau. Heureusement, son enseignante prend un jour toute la mesure de sa détresse et le conduit chez l'orthophoniste de l'école, qui diagnostique un problème de dyslexie.

Apprentissage de la lecture :

Victor l'inventeur, Agnès de Lestrade



Du matin au soir, Victor bricole de drôles de machines. Pour faire disparaître le malheur ou pour rendre la jolie Assama amoureuse de lui, il se creuse la tête. Que va-t-il encore inventer ?

Jules le chasseur, Jean Leroy



Jules a une passion : la chasse. Mais dans la jungle, la vie de chasseur n'est pas de tout repos. Jaguars, singes et serpents lui réservent ainsi de drôles d'aventures !

Pour les plus grands :

Drôles de voisins, Fabrice Colin



Pascal a vraiment des voisins extraordinaires ! Clotilde, un ancien mousquetaire qui raconte des histoires extraordinaires et Jessica, une duchesse à la recherche de l'amour de sa vie. Avec eux, il ne risque pas de s'ennuyer !

Les aventures d'Hortense et Samir : la malédiction du Pharaon, Olivier Muller et Clotka



Hortense et son copain Samir tiennent un stand à la brocante de leur ville, lorsqu'un étrange monsieur chauve leur remet une boîte contenant...

une très ancienne couronne ! Les deux amis se retrouveront embarqués dans une aventure fantastique qui les mènera dans l'Égypte antique jusqu'à la chambre funéraire d'un pharaon... Confrontés à une terrible malédiction, comment parviendront-ils à sortir de leur cauchemar ?

Derrière la porte, Agnès Laroche



Une porte fermée à clé à l'intérieur d'une maison, c'est louche ! Si tu étais à la place d'Émilie, toi aussi tu te méfierais... Non ? Qu'y a-t-il derrière cette porte ? Un terrible secret, peut-être ? Ce texte a été testé par des enfants et relu par une orthophoniste.

Pour les ados :

Greta l'ogresse, Florence Hinckel et Olivier Deloye



Maigre, gracieuse et sensible, Greta n'est pas une ogresse comme les autres. Pour trouver sa place et faire honneur à sa famille, elle décide, avec l'aide de son cousin Logrus, d'accomplir la

mission « gros repas cruel » que tout ogre doit réaliser dans sa vie. Comprenez : tuer un enfant humain bien dodu et rapporter son cœur à Ogrebouge. Seulement, quand l'heure de vérité arrive, Greta réalise que ce défi est au-dessus de ses forces.

Il lui faudra faire preuve de ruse et de courage pour rentrer chez elle et assumer ce qu'elle veut être : une guérisseuse !

Il pleut des parapluies, Susie Morgenstern



Cela fait des semaines et des semaines qu'il pleut à verse. Célia n'en pleut plus. Mais la jeune fille a de la ressource : plus tard, elle veut être inventrice ! Voici donc son premier défi : concevoir un parapluie sans manche

! Un parapluie un peu magique... Grâce à sa folle imagination et à l'aide de Jules, un garçon de sa classe, peut-être trouvera-t-elle la solution ?



lectures animées destinée aux enfants

à 10h30 à la médiathèque

SAMEDI 17 NOVEMBRE

pour les 3 à 6 ans

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

pour les 0 à 3 ans

■ Réservation conseillée, nombre de places limité. Information et réservation au 02.99.52.80.53 ou mediatheque@pontpean.fr ou sur place aux horaires d'ouverture <http://www.mediathequepontpean.fr>



Ressources numériques Médiathèques de la métropole

Le portail des médiathèques de Rennes Métropole rassemble au sein d'un site unique un ensemble de ressources et de contenus sélectionnés par vos bibliothécaires, livres, musique, vidéos, autoformation, presse française et étrangère

Pour accéder à ces contenus, il suffit d'être inscrit à la médiathèque de Pont-Péan, renseigner votre médiathèque d'inscription et votre numéro de carte lecteur (disponible à la médiathèque) dans la rubrique « Mon compte ». Vous pourrez ensuite choisir un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à toutes les ressources. Bonne découverte !

■ L'adresse du site : www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr

Gemme jouer

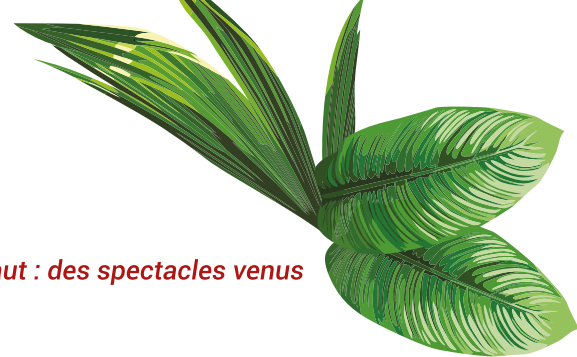
Soirée conviviale autour du jeu de société, en partenariat avec la CSF, **mercredi 28 novembre** à partir de 20h, à la médiathèque

■ À partir de 16 ans. Inscriptions conseillées au 02 99 52 80 53 ou sur mediatheque@pontpean.fr



Médiathèque - 18 route de Nantes
Responsable : Véronique Laroche
mediatheque@pontpean.fr
02 99 52 80 53

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30



Un hiver à l'espace Beausoleil

Envie de voyage ? Envie de chaleur ? L'espace Beausoleil a ce qu'il vous faut : des spectacles venus d'horizons variés qui réchauffent la température extérieure...

INDE BRETAGNE

OLLI ET L'ORCHESTRE DE BOLLYWOOD - Version club Vendredi 16 novembre 2018 - 21h

Sur scène, Olli est entouré de six artistes indiens et français : l'excel-lente chanteuse hindo-américaine Kavita Baliga de Chennai, le sita-riste prodige Asad Khan (musicien attiré d'A.R Rahman - le célèbre compositeur de la musique de « Slumdog Millionnaire » - Herbie Hancock, Jamiroquai...) le percussionniste de Bombay Ashok Shinde, le performeur multi-médias franco-anglais Jesse Lucas (Machines / VJ) ainsi que le multi-instrumentiste Erwan Ragueneaux aux claviers. Derrière eux : un grand écran où ils servent l'Inde sur un plateau à qui veut la goûter, mais aussi la danser ! Durant le concert le VJ Jesse Lucas délivre un véritable « live » vidéo au rythme de la musique, pour une plongée dansante et « punchy » au cœur de l'Inde.

■ Co-organisation Label Caravan et eB - Durée : 1h30 - Tout public - Tarifs : Plein 20 € - Réduits / Groupes 15 € - Adhérents / Pro / - de 12 ans 10 € - Scolaire - Carte Sortir 5 €



SOUL - FUNK GROOVE

MÉLISSA LAVEAUX - Radyo Siwèl samedi 12 janvier 2019 - 21h

Après deux albums qui naviguaient entre folk langoureuse et pop percutante, elle célèbre aujourd'hui ses racines créoles dans « Radyo Siwèl », un album qui explore et revisite le répertoire traditionnel haïtien fait de chants populaires, de cantiques pastoraux et d'hymnes solennels appartenant aux cultes vaudous et chrétiens, auxquels Mélissa mêle la modernité pop et rock indé qu'on lui connaît, pour un résultat lourd et percussif !

Issu d'un long travail de recherche sur la période où Haïti était sous occupation américaine (1915-1934), le dernier album de Mélissa, Radyo Siwèl, entièrement chanté en créole, nous plonge ainsi à cœur ouvert dans ces chants populaires devenus armes de résistance. Sur scène, entre rythmes caribéens modernisés, esprit rock vaudou et mélodies folk épurées, c'est la révélation.

■ - Durée : 1h30 - Tout public - Tarifs : Plein 15 € - Réduits / Groupes 10 € - Adhérents / Pro / - de 12 ans 5 € - Scolaire - Carte Sortir 5 €



IDÉE
CADEAU

NOUVEAU SON BRETON

FLEUVES samedi 19 janvier 2019 - 21h

Tout en construisant entièrement leur répertoire sur le respect de la danse traditionnelle, les trois musiciens amènent une musique d'une fraîcheur originale, dans le monde des musiques à danser. Nouvelle coqueluche du fest-noz actuel, la musique de **Fleuves** est tout à la fois électrique, électronique et acoustique, un mélange entre la musique trad' actuelle bretonne, le rock et la musique électro, qui façonne une transe quasi lévitative.

Après les Vieilles Charrues, Yaouank ou le Festival Interceltique de Lorient, le trio Fleuves jette l'ancre en bord de Seiche. Le premier album du groupe sorti fin 2016 est déjà un best seller. 2019 sera l'année d'un nouvel album.

Distribution : Emilien Robic – clarinette, Romain Dubois – Fender Rhodes, Samson Dayou – basse

■ - Durée : 1h30 - Tout public - Tarifs : Plein 12 € - Réduits / Groupes 8 € - Adhérents / Pro / - de 12 ans 5 € - Scolaire - Carte Sortir 5 €



IDÉE
CADEAU

Ateliers citoyens

J'aide et je suis récompensé !

Des ateliers citoyens sont organisés tout au long de l'année par le service jeunesse. Ils permettent aux jeunes à partir de 14 ans de participer avec l'aide des services techniques à un chantier, défrichage d'un bois, désherbage d'allées, travaux de peinture.... L'activité est définie en amont avec les jeunes qui participent à l'atelier citoyen. En contrepartie de ces quelques heures travaillées la municipalité leur finance une activité de loisir. L'inscription à un atelier citoyen nécessite une autorisation parentale.

Durant les vacances d'automne un groupe de 8 jeunes a participé à un atelier citoyen avec pour mission de désherber les allées du cimetière. Ce qui a permis de financer une activité Escape Game en réalité virtuelle.

■ Un prochain atelier citoyen est prévu en janvier. Pour plus d'information adressez-vous aux animateurs du local jeunes.



Ateliers citoyens de l'été 2018

Commission jeunesse

À Pont-Péan, les jeunes s'engagent

Comment ça fonctionne?

C'est une expérimentation qui mise sur le fait que les jeunes ont, tout comme les adultes, des convictions à défendre et des points de vue politiques. Les réunions sont ouvertes à tous les jeunes Pont-péanais de 15 à 25 ans. Il n'y a pas de conditions particulières pour y prendre part, pas d'engagement sur la durée. Les jeunes peuvent participer concrètement aux projets pour lesquels ils souhaitent s'investir. Ils peuvent s'informer directement auprès des élus sur les projets communaux.

La commission est actuellement composée de 12 jeunes entre 14 et 18 ans. Il n'y a pas de système hiérarchique au sein de la commission. Tous les membres ont la même légitimité. Il y a un référent par projet. La responsable jeunesse fait le lien entre les jeunes et les élus. Elle veille à la bonne coordination des actions et guide les jeunes tout au long des projets.



Un aperçu de la dernière commission

Onze jeunes étaient présents lors de la commission jeunesse du 19 octobre. Le projet de création d'un kiosque a été réabordé. Les jeunes ont exprimé leur besoin d'avoir un lieu de rencontre dans un endroit non isolé et le désir d'avoir un mur d'expression. Suite à la prise en compte des contraintes environnementales et urbanistiques, il a été décidé de faire évoluer le projet en termes de surface, de forme et d'emplacement. Tout reste encore à définir.

Le local en autonomie était également à l'ordre du jour. Il permet à des jeunes majeurs d'accéder au local le samedi soir et le dimanche après-midi. Cette expérimentation fonctionne, mais c'est toujours le même groupe de jeunes qui est présent. Une réflexion est à mener pour ouvrir ce service à un plus grand nombre.

La prochaine commission aura lieu au local jeunes, le vendredi 21 décembre de 18h à 19h

Projet imprimante 3D

Quand la technologie rejoint l'action citoyenne et solidaire !

L'association CSF et le Local Jeunes proposent le développement d'un projet tourné vers l'impression 3D.

Durant 2 ou 3 journées pendant les vacances scolaires, et quelques samedis si besoin, les jeunes vont devenir de vrais «makers» pour construire des objets répondant à des besoins du quotidien. Ils vont par exemple fabriquer des objets pour des associations, pour l'équipement d'artistes en concert à l'eB, pour la médiathèque, pour les jardins partagés...

■ Si tu as entre 10 et 14 ans et que cette aventure te tente, contacte le Local Jeunes ou Erwan Vappreau : spiderwan@free.fr



AU LOCAL JEUNES : billard, un baby-foot, des jeux de société (Zombicide, Catane, le Mito...), un espace informatique pour le jeu en réseau et un espace extérieur avec transats. L'encadrement est assuré par deux animateurs diplômés.



Inscriptions et informations aux horaires d'ouverture :
LOCAL JEUNES
Espace Beausoleil - Allée de la mine
06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr

Spectacle Roule Poupoule

Le service petite enfance invite les usagers de l'espace jeux et du Lieu Accueil Enfants Parents à découvrir le dernier spectacle de Gaëlle Thomas et Jean-Jacques Pineau intitulé Roule Poupoule, le 13 novembre à l'espace Beausoleil.

Maman poule a un problème. Un problème tout doux et tout mignon qui aimerait bien la suivre toute la journée... En effet, il est temps que son poussin apprenne à se débrouiller tout seul !

Une histoire simple, un langage clair, des chansons entraînantes au son de l'accordéon et des marionnettes colorées, il s'agit d'un spectacle musical pour accompagner les tout-petits sur le chemin de l'autonomie.

■ **Infos pratiques :** durée 25 minutes - Spectacle gratuit sur réservation - le 13 novembre à 10h30, à l'espace Beausoleil



Ateliers éveil musical

Eva intervenante de l'école de musique Sim Rive Sud fait découvrir aux enfants des instruments, des comptines, des danses. Cet atelier d'éveil musical sera dispensé à l'espace petite enfance, tous les mercredis, du 7 novembre 2018 au 25 avril 2018, de 9h15 à 10h.

■ **Infos pratiques :** Places limitées à 9 enfants par séance, trois séances maximum par enfant - Inscription obligatoire auprès de l'équipe éducative. Les enfants doivent être accompagnés de leur adulte référent.



La Passerelle Un premier pas vers l'école

Une passerelle école débutera le 8 novembre prochain dans les deux classes de petite section. Les enfants qui participeront au dispositif de passerelle école découvriront l'univers scolaire à raison de 3 matinées, une façon d'intégrer en douceur la petite section, lors de la rentrée de janvier.



■ Espace petite enfance - 2 rue de Bellevue
Responsable : Aline Bréhélin - petiteenfance@pontpean.fr
06 86 87 31 63 / 02 23 50 25 77

Les Arts Maniaques, retour sur activités...



Les fondateurs des Arts Maniaques et les représentants de trois associations partenaires de la soirée du 22 septembre

Les Arts Maniaques et sa section TACLE (Théâtre Amateur Contre L'Exclusion) tiennent à remercier tous les participants (bénévoles, artistes, spectateurs Pontpéennais et autres...) qui ont participé à la réussite de la soirée repas spectacle organisée le 22 septembre dernier.

Cette 10^{ème} édition leur a permis de récolter environ 1000 euros de bénéfices, entièrement reversés à 4 associations qui luttent contre l'exclusion sous toutes ses formes (maladie, handicap, aide à la scolarité...). Rendez-vous en septembre 2019 pour une nouvelle soirée pendant laquelle ils continueront d'associer le spectacle, la bonne humeur et la solidarité.

En ce qui concerne leurs activités, ils ont repris l'atelier et les répétitions. Tout d'abord ils rejoueront leur spectacle de mars « Du Purgatoire au Paradis, on y va Allègrement » le 16 novembre à l'ADEC de Rennes, 45 rue Papu et les 15 et 16 décembre au Théâtre du Passeur au Mans. Puis en même temps, ils vont travailler sur le spectacle de mars 2019 « Vous reprendrez bien un peu d'Arts Maniaques ». Comme vous l'avez compris beaucoup de travail et de voyages en perspective.

■ **Renseignements : 06.44.81.75.96 ou 06.86.17.46.47**
arts.maniaques@laposte.net - www.lesartsmaniaques.fr



Club des aînés

Si vous souhaitez passer un après-midi agréable pour jouer à la belote, au scrabble, aux palets ou autres, effectuer des excursions d'une journée au plus, déjeuner en bonne compagnie dans des restaurants sympatiques, venez rejoindre le Club des aînés, le mardi à l'espace Beausoleil entre 14h et 17h30. Vous serez les bienvenus. Un café et des gâteaux secs vous seront offerts.

■ **Contact :**
Marguerite Toullier (Présidente)
02 99 52 83 72

Gymnastique Volontaire Pont-Péan Envie de vous défouler, d'évacuer le stress?

Venez découvrir les cours de l'association de gym volontaire au complexe sportif Jacques Gourdaïs. Step, enchaînements, relaxation, gainage... sont au rendez-vous dans une ambiance conviviale et dynamique.

Cours séniors : le mardi de 10h30 à 11h30

Cotisation annuelle : 82 €

Cours adultes : Lundi : 9h30-10h30

Mardi : 20h- 21h

Jeudi : 18h30-19h30 et 19h30-20h30

Cotisation annuelle : 103 €

Vous avez la possibilité de venir tester 1 à 2 cours.

Pour toute nouvelle inscription, un certificat médical vous sera demandé.

Vous êtes actif(ve), retraité(ee), jeune ou moins jeune, sportif(ve) ou pas, vous avez envie de vous investir dans une association, n'hésitez plus, l'association de gym volontaire pontpéennaise recherche un ou une présidente (la présidente actuelle est dans l'obligation d'interrompre son mandat). Rejoignez l'association, l'accueil, l'entraide et la bonne ambiance sont au rendez-vous.

■ **Pour plus de renseignements 06.07.53.28.48**
ou stephanielepeigneul@yahoo.fr

Association des Assistantes Maternelles Primevère Point sur les activités

Les assistantes maternelles de l'association ont pu bénéficier d'une conférence sur le mal de dos et sa prévention, organisée par L' Union Départementale D'associations d'Assistants Maternelles d'Ille-et-Vilaine UDAAM 35, le samedi 20 octobre 2018, à l'Espace Beausoleil. Cette conférence était animée par Monsieur Patrice Piette cadre de santé M.K, MDsd et président du pôle santé PSPB (Plouasne, St Pern, Bécherel).

Programme des activités de La petite récré :

- Septembre : activité gommettes ;
- Octobre : collage d'automne ;
- Novembre : peinture arc en ciel ;
- Décembre : fabrication d'un sapin.



Les enfants de la Petite Récré prennent le goûter

Les enfants de la Petite Récré ont découvert les gommettes



Taï Chi et Qi Gong Pont-Péan Danse avec l'esprit Essayez donc, et vous verrez...

Le Taï chi chuan constitue une lutte contre un adversaire qui n'est autre que soi-même pour parvenir à l'équilibre du corps et de l'esprit. Car selon la pensée chinoise, le bon fonctionnement de l'un ne va pas sans l'autre.

Pratique quotidienne pour des millions de Chinois, cette danse méditative qui coule en mouvements fluides, lents, amples et coordonnés, apporte harmonie, bien-être et sentiment de plénitude.

Apprendre à se détendre et à régénérer son corps en douceur, se libérer du poids de sa cérébralité, développer son équilibre mental et physique, sa capacité respiratoire, améliorer sa souplesse, renforcer ses ligaments, ses articulations et la tenue de sa colonne vertébrale sont autant de vertus du Taï chi chuan. Vous pouvez y ajouter le sens de la communication avec les autres, car une fois que vous serez en harmonie avec vous-même, vous verrez comme vous vous sentirez mieux avec le monde qui vous entoure... et comme vous prendrez avec sérénité les petits stress de la vie quotidienne !

De 9 a 99 ans !

Le Taï chi chuan n'est pas une discipline sportive et encore moins une compétition : il peut être pratiqué par tous, hommes et femmes, sans limite d'âge ni de poids et sans condition physique ou mentale particulière. Seule compte la quête intérieure... Par contre, une fois que vous serez devenu un inconditionnel, nul doute que vous découvrirez une sensation de plénitude et de bien-être exceptionnelle, et que vous mettrez à profit dans toutes les situations difficiles et conflictuelles.

Quelques mots sur les mouvements

EQUILIBRE : l'idée est de trouver sa stabilité et son équilibre à travers des positions de déséquilibre. Il en existe jusqu'à 108 mouvements.

GESTUELLE : tous circulaires, les mouvements de Taï chi tournent autour du centre vital, lieu de l'énergie et de l'équilibre du corps humain, situé à une distance de 3 doigts en dessous du nombril.

INTENTION : il n'est pas nécessaire de réaliser de manière rigide et automatique les gestes et les postures. Ce qui compte, c'est de développer une sensibilité nouvelle, en relation avec l'espace et l'esprit cosmique.

TERRE : tous les mouvements prennent racine dans la terre, ce qui est indispensable pour s'élever spirituellement. La position de base du Taï chi chuan favorise cet enracinement : pieds parallèles, genoux fléchis, poids du corps légèrement vers l'avant, ventre détendu, bassin en légère rétroversion (reins non cambrés).

YIN ET YANG : les mouvements ne sont jamais arrêtés, mais s'enchaînent en continu. Chacun porte en lui une prédominance yin ou yang, sans jamais l'être à 100%, car il contient le germe du mouvement suivant, complémentaire.



Sol Mineur

Du nouveau dans les rangs

Ils viennent de Pont-Péan, Laillé, Orgères, Bruz ou de plus loin encore. Une dizaine de nouveaux choristes se sont joints à la troupe et se retrouvent le vendredi soir pour apprendre de nouvelles chansons et préparer tous en chœur la prochaine comédie musicale du groupe vocal Pontpéannais, qui sera jouée en 2020 à l'Espace Beau-soleil. Après un temps consacré à l'échauffement vocal et corporel, on déchiffre les partitions arrangées spécialement pour le chœur et chaque pupitre se donne la réplique... Sopranes et Altis pour les femmes, Ténors et Basses pour les hommes... Si l'aventure vous en dit, il reste encore quelques places, alors n'hésitez pas à venir faire quelques séances gratuites d'essai.

■ **Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h à l'espace petite enfance du groupe scolaire Lucie Aubrac**
Faites-vous une idée de leurs créations : <https://www.facebook.com/groupevocalsolmineurpontpean>
Pour tous renseignements : groupevocalsolmineur@gmail.com
 ou 06 72 47 14 86



Viet vo dao

Open Combat Junior 2018

Le club Thien Long Viet Vo Dao de Pont-Péan a le plaisir d'organiser cette année l'Open Combat Junior 2018. Cette manifestation se déroulera **le dimanche 16 décembre 2018**, à la salle des sports de Pont-Péan.

Ce tournoi de combat pieds poings, qui existe depuis quelques années, oppose de jeunes pratiquants (8 à 17 ans) de différents styles d'arts martiaux (Viet Vo Dao, Kudo, Karaté,...).

Il s'agit avant tout d'une rencontre amicale ayant pour but de se rassembler et d'échanger autour de la pratique martiale. L'occasion également de découvrir pour les plus jeunes d'autres pratiques et d'autres techniques que celles enseignées dans leur club.

Le club de Viet Vo Dao de Pont-Péan organise aussi la coupe et le championnat de France FSGT de Viet Vo Dao arts Martiaux Vietnamiens le 23 et 24 mars 2019.



Théâtre Le Roi Grenouille

La saison 2018-2019 est lancée.

De nouvelles recrues, beaucoup de réinscriptions et des évolutions dans l'animation.

Les quatre groupes des plus jeunes sont dorénavant animés par Béatrice Ammonique, elle-même actrice dans le groupe des adultes. Après avoir enjoué, pour la deuxième année consécutive, le public Saint-Erblonnais les 13 et 14 octobre dernier, les adultes préparent le spectacle d'avril 2019.

Les plus jeunes d'entre eux, ont d'ores et déjà choisi la pièce qu'ils joueront à l'espace Beausoleil. La mise en scène est assurée par Lucie Besseiche qui jusqu'alors, jouait dans ce groupe.

Quant aux vieux ados, ils commencent à se glisser dans la peau de leurs nouveaux personnages nés de l'imagination de leur auteur fétiche Michel Pages.

■ **Pour en savoir + :** <https://theatreleroi grenouille.wordpress.com/>



Lucie Besseiche



Béatrice Ammonique,

Comité des fêtes Les Pastout, le Duo Comique Anti-stress

Le 23 février 2019 à 20h30, à l'espace Beausoleil

Corinne et Jean François Pastout, ces deux Comédiens se sont rencontrés sur le plateau du petit théâtre de Bouvard et depuis ne se sont jamais quittés.

Ils sont unis depuis de nombreuses années, à la scène comme à la ville, pour le meilleur et pour le Rire.

Ils ont décidé que la vie à deux rimerait avec humour, bonne humeur, fantaisie et franche rigolade, en passant à la loupe comique les travers de notre société.

Ils vous proposent un spectacle Drôlissime, entièrement basé sur le rire, comprenant une interaction avec le public.

Une parodie du quotidien ou chacun retrouve en miroir, les défauts... Des autres... Bien sûr.

■ **Infos pratiques : Spectacle organisé par le comité des fêtes de Pont-Péan**

Le 23 février 2019 à 20h30, à l'espace Beausoleil

Billets en vente à partir du 10 Janvier à U express Pont-Péan

- Tarif : 10€ - Réservation et renseignement au 02 99 52 88 02 (après 17h) ou m.moisan1@free.fr



Tennis club de Pont-Péan Du changement à la tête du club

Le bureau du TCPP a enregistré un renouvellement important de ses membres à la rentrée 2018. Guillaume Fralin, notre nouveau président, est entouré d'Antoine Jégou (secrétaire), de Frédéric Boué qui endosse la responsabilité de la trésorerie, de Pascal Courteille administrateur du site internet et Alain Maillouchon en charge de la communication. Désormais, le nouveau bureau compte cinq membres après le départ de trois de ses plus actifs bénévoles. C'est ainsi l'occasion de remercier chaleureusement pour l'engagement et la disponibilité dont ils ont fait preuve, Jérôme Lagarde qui a présidé le club pendant cinq années, Vincent Mauduit qui avait la lourde tâche de gérer les deniers de l'association et Vincent Jaouen a qui incombait l'organisation des cours et des compétitions.



Une nouvelle organisation des activités !

Cette année, avec ces changements importants à la tête du club conjugués au départ de son animateur, le club ne proposera pas de cours à ses adhérents. Les membres du bureau sont bien conscients de la déception occasionnée chez les licenciés notamment parmi les plus jeunes d'entre eux. Cette situation exceptionnelle, demeure provisoire, le club met tout en œuvre pour y remédier dès la saison prochaine.

Pour autant, le TCPP ne range pas ses raquettes, il met l'accent sur l'entraînement loisir et la compétition.

L'objectif du club est que chacun puisse pratiquer son sport favori selon son niveau aussi bien en loisir qu'en compétition. Ainsi, pour répondre au mieux à ces attentes, le club instaure des créneaux dédiés aux entraînements collectifs en plus des créneaux qui peuvent déjà être utilisés pour le jeu libre. Trois plages horaires sont définies en fonction des niveaux de jeu.

- Niveau débutants : mercredi de 19h00 à 20h30
- Niveau intermédiaire : jeudi de 18h30 à 20h00
- Niveau confirmé : jeudi de 20h00 à 21h30

Comme chaque année, le club sera présent pour batailler sur les terrains du département. Deux équipes seniors, une féminine et une masculine, sont engagées en championnat départemental, elles évolueront en division 3. De plus, pour les plus âgés, deux équipes sont aussi inscrites pour le championnat "seniors plus". Les plus motivés de nos compétiteurs participeront également aux championnats individuels.

Assemblée générale et galette des rois

L'assemblée générale du club aura lieu le dimanche 27 janvier 2019 à 15h30 au club house de la salle des sports Jacques Gourdaïs. La réunion sera suivie d'un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois. Venez nombreux pour échanger sur les futures orientations du club.





Nouveau à la CSF : « Gemme jouer »

Sur le même principe que « Gemme lire », les membres de l'association vous proposent de se réunir autour d'un ou plusieurs jeux. Vous pouvez aussi faire découvrir au groupe un jeu que vous aimez

et partager un bon moment de détente.

Cette action est menée en partenariat avec la médiathèque de Pont-Péan.

■ **Prochaine date : mercredi 28 novembre à 20h, à la médiathèque.**

La CSF, un coup de pouce aux familles...

La CSF, bien implantée sur Pont-Péan, est composée de femmes et d'hommes soucieux d'agir au plus près des habitants.

Tout au long de l'année ils sont présents :

- dans les familles grâce à une équipe de jeunes motivés, à même d'assurer du **soutien scolaire** à vos enfants et / ou du **babysitting**.
contact : Gaëlle Quéré : 06.10.37.19.02

- au cours de différentes actions à l'Espace Beausoleil :

- **bourse aux jouets** 2018: samedi 24 novembre de 9h30 à 13h, dépôts des articles vendredi 23 novembre de 17h30 à 20h
- **bourse aux livres** 2019 : samedi 23 mars de 9h30 à 13h, dépôts des articles vendredi 22 mars de 17h30 à 20h
- **troc aux plants** 2019 : dimanche 5 mai de 15h à 17h
- **bourse aux jouets** 2019 : samedi 23 novembre de 9h30 à 13h, dépôt des articles vendredi 22 novembre de 17h30 à 20h

- toutes les 6 à 8 semaines le groupe « **Gemme lire** » se réunit autour de livres en collaboration étroite avec la médiathèque
contact : Isabelle Vernhet : 02.99.52.81.74

- lors de vos balades en famille, dans Pont-Péan en se connectant sur pontpeansons.free.fr. 15 **friandises sonores** (matérialisées par des bornes) vont vous faire redécouvrir Pont-Péan. La 1^{ère} est située dans le parc de la mairie.

- Auprès des jeunes, au travers de **projets originaux et novateurs** : construction d'une nacelle stratosphérique, de micro-fusées, créations des balades sonores, inside out (portraits géants des habitants de Pont-Péan (spiderwan.free.fr/projet_insideout). Au forum des associations Erwan a présenté une imprimante 3D et souhaite réaliser ce projet avec un groupe de jeunes.

- Dans vos jardins, avec le **broyeur à végétaux**.

Contact : Didier Tondoux 06.32.46.18.11,
Raymond Poulain 06.79.76.69.90

■ **Pour rejoindre la CSF, l'assemblée générale aura lieu le mercredi 21 novembre à 20h30 à la mairie de Pont-Péan. Adhésion 24€ (déductible des impôts)**

USPP Foot

Recrudescence des inscriptions cette saison

Une nouvelle saison vient de débuter.

Le club compte 180 licenciés dont une centaine de jeunes. Une inscription massive des jeunes joueurs a eu lieu lors du Forum des associations, sans doute l'effet Champions du Monde !!!

Pour les séniors, un nouvel entraîneur Wilfried Gaignard est arrivé cette saison pour entraîner les 2 équipes séniors.

Une équipe vétérans est en entente avec le club de Bourgbarré.

Les débutants à la catégorie U11 sont entraînés les mercredis après-midi par Quentin Lallement, éducateur jeune du club.

Pour les catégories U12 à U18, une entente a été renouvelée avec le club de Laillé. Dominique Gledel encadre les entraînements au complexe de Laillé pour ces catégories.

Le club recherche un contrat civique pour la saison 2018-2019

Sa mission : communication via les réseaux sociaux et le site internet, organiser des événements pour le club et idéalement encadrer des jeunes dans le domaine sportif (environ 20 heures/semaine).

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter le club via le site internet : <http://club.quomodo.com/usppfootball> (rubrique contact).

Le club recherche également des bénévoles pour participer aux projets.



Salsa me gusta Essayez la Zumba !

Venez danser sur des musiques entraînantes et les chorégraphies de Paméla ! Originnaire de l'île de la Réunion et arrivée depuis 2 ans en métropole. C'est la 2^{ème} année que Paméla propose chaque lundi des cours de Zumba pour l'association Salsa Me Gusta. Professeure certifiée et expérimentée, elle saura vous faire partager sa bonne humeur !

Depuis septembre 2017, elle anime aussi un cours de Zumba Kids destiné aux enfants de 7 à 12 ans. Cette activité est idéale pour travailler la coordination tout en s'amusant ! Le cours pour adultes est à 19h et permet de bouger tout en s'amusant.

Il reste des places, venez essayer !



Zumba adultes et enfants avec Paméla

■ Les cours de Zumba à Pont-Péan avec Salsa Me Gusta ont lieu le lundi à la salle de la Renaissance. Possibilité de s'inscrire avec tarif adapté en cours d'année. Toutes les infos sont sur www.Salsamegusta.fr et au 06 35 94 78 75



Collecte de sang Vendredi 30 novembre

L'équipe de l'Établissement Français du Sang sera à nouveau présente pour accueillir les donneurs et collecter le sang, dont les besoins sont toujours aussi importants vendredi 30 novembre de 14h30 à 19h, à l'espace Beausoleil.

■ Dondusang.net

Atelier de Créativités Exposition Vente

Samedi 24 et dimanche 25 novembre.

L'association de loisirs créatifs Atelier de créativités de Pont-Péan vous invite à son exposition d'objets créatifs, peinture, scrapbooking, encadrement, couture et art floral. Toutes ces œuvres plus belles les une que les autres sont à contempler et à acheter, de quoi faire le plein d'idées cadeaux originales à un mois de Noël.

■ Infos pratiques : Rendez-vous à l'espace Beausoleil
Samedi 24 novembre de 10h à 17h
Dimanche 25 novembre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
atelier.creativites@gmail.com
02 99 52 41 53 - 06 80 76 79 24



Comité des fêtes Rendez-vous pour l'auto cross 2019

C'est une décision difficile que le comité des fêtes a été contraint de prendre cette année en annulant l'auto-cross prévu les 28 et 29 septembre derniers. La constante évolution des normes de sécurité a demandé de nouveaux et importants travaux sur le circuit, retardant l'homologation préfectorale obtenue finalement le 13 septembre. Parallèlement le club co-organisateur ASC 35 n'a pas réuni un nombre de pilotes suffisant pour pouvoir assurer l'édition 2018, mettant par là-même, en péril l'équilibre financier de l'événement. La décision d'annulation s'est donc imposée aux responsables du comité. Quoi qu'il en soit, il faut remercier particulièrement toute

l'équipe de bénévoles qui chaque année malgré les difficultés continuent à donner de leur temps pour le comité, la commune et le sport automobile.

La conformité du terrain du Tellé étant obtenue « la poursuite sur terre » aura lieu le week-end des 21 et 22 septembre 2019.



Hommage à Gérard Chouteau

Gérard Chouteau, ancien président du comité des fêtes, vient de nous quitter vendredi 19 octobre. Il avait su au fil des ans construire un comité des fêtes au service des Pontpéannais, c'est pourquoi la municipalité souhaite à travers ces quelques lignes lui rendre hommage et le remercier.

Gérard et sa famille sont arrivés en 1973 à Pont-Péan, commercial sur le grand ouest, il avait le goût du contact et des autres.

Mais c'est à partir de 1991 qu'il participe à la vie associative locale, les comptes du club de handball étaient dans le rouge et il fallait trouver un moyen de redresser cette situation difficile.

Gérard tisse alors sa toile et met en place le réseau nécessaire. Avec Jean Métayer, Adolphe Azuaga, Robert Mounier du club automobile du Grand Fougeray, il réussit à motiver les bénévoles des différentes associations sportives de la commune. Ils tracent alors le circuit au Tellé et lancent le premier sprint-cross de Pont-Péan.

Le succès est au rendez-vous, permettant non seulement de renflouer les caisses du club de handball, mais aussi de distribuer à chacune des associations de la commune une partie des bénéfices. Depuis lors Gérard n'eut de cesse d'améliorer, peaufiner cette manifestation et ce en prenant en compte les diverses mesures préfectorales qui n'ont pas manqué d'être mises en oeuvre pour sécuriser ces épreuves automobiles. Il était encore sur le terrain le 13 septembre dernier pour la visite d'homologation du circuit en présence de la secrétaire générale du sous-préfet de Redon.

Au fil du temps l'envie partagée d'élargir le champ d'action de cette troupe de bénévoles dans l'objectif d'animer la commune s'est faite jour et le comité des fêtes a été créé en 1997 à la demande de Louis Gauffeny.

Ainsi au sprint-cross sont venus s'ajouter la fête de la musique, conjointe aujourd'hui à la fête de la mine, la braderie, les spectacles à l'espace Beausoleil et le salon des arts du bois, sans oublier les coups de mains à toutes les associations de la commune et la location de matériel et de barnums. Toutes ces manifestations apportent vie, convivialité, bonheur de se rencontrer et une très belle énergie pour la commune.

De ce fier bateau qu'est le comité, Gérard en était tout à la fois le capitaine qui donnait le cap, le premier moussaillon à la manoeuvre et le dernier à laver le pont lorsque la fête était finie.

Pour mener à bien ses projets et ses troupes il n'avait pas d'appréhension et avait cette capacité à partager et donner aux autres cette part de confiance qui permet parfois de réussir ce qui paraissait irréalisable.

Gérard s'occupa également avec la même générosité de l'association des anciens combattants, toujours fidèle, toujours présent, il sut accompagner toutes ces années, les cérémonies commémoratives de la commune.



Sa stature, son énergie, le rendaient indestructible à nos yeux, toujours vaillant il sillonnait la commune avec son C15 rouge devenu iconique. Il nous faudra nous habituer à parler de lui au passé, lui qui n'avait que des projets pour le futur.



Hugo Jegu Un Pontpéannais pompier volontaire répond à nos questions

À tout juste 18 ans, Hugo Jegu a déjà une belle expérience de l'activité de pompier et compte bien en faire son métier. Dès l'âge de 13 ou 14 ans, il a intégré le Centre de formation départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'Hermitage.

Qu'est-ce que les sections de jeunes sapeurs-pompiers ?

Les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) sont dépendantes de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Ille-et-Vilaine (UDSP 35) qui est sous statut associatif. Elles ont vocation à former des jeunes en vue de faciliter leur recrutement ultérieur, notamment dans un 1^{er} temps en qualité de sapeur-pompier volontaire (SPV).

Comment peut-on faire partie de la section de jeunes sapeurs-pompiers ?

Il faut avoir 13 ou 14 ans, passer un test de culture générale, des tests sportifs puis un entretien. La sélection est rude, car il y a beaucoup de demandes et peu de places, seulement une vingtaine cette année. Le jury regarde aussi les bulletins scolaires, notamment les appréciations, et ça peut faire la différence. Il faut être très motivé, car en faisant partie de la section, on s'engage pour 4 ans.

Concrètement comment ça se passe quand on fait partie de la section de jeunes sapeurs-pompiers ?

On doit se rendre au centre de formation tous les samedis matin à 8h. On commence par 2h de sports et on enchaîne par l'apprentissage de la théorie et la pratique de la fonction de sapeur-pompier. On est rattaché à un centre de secours. On assiste aux manœuvres et on prend connaissance de la vie d'un centre de secours.

Que se passe-t-il après les 4 ans de formation ?

À la suite des 4 ans de formation, et après avoir validé les niveaux annuels on passe un Brevet National de JSP. Son obtention et une formation complémentaire de 4 jours nous permet dans le cas où nous sommes retenus lors de la Journée d'Accueil et de Recrutement des sapeurs-pompiers volontaires d'être opérationnels sur certaines missions. Et dès qu'on a l'âge de 18 ans, on peut faire les premières interventions en tant que pompier volontaire.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager dans la section de jeunes sapeurs-pompiers ?

Ma Grand-mère était secouriste et mon père travaille en tant que technicien chez les pompiers. C'est quelque chose que j'ai toujours voulu faire. Venir en aide aux autres est essentiel pour moi.

Que vous a apporté ces 4 ans au sein de la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers ?

J'ai pu apprendre la théorie de la fonction de sapeur pompiers, les manœuvres, la conduite du sapeur pompiers, la pratique, les gestes de 1^{er} secours. Je me suis préparé physiquement. J'ai beaucoup appris et gagné en maturité. J'ai lié des amitiés avec d'autres jeunes. Il y a un bon esprit d'équipe. Intégrer la section, c'est le début d'une aventure.

Auriez-vous un conseil à donner à un jeune qui souhaiterait postuler auprès de la section des jeunes sapeurs-pompiers ?

Il faut que ce soit une vocation. Si c'est le cas, alors saisissez cette opportunité.

Quel est votre projet ?

Je souhaite devenir officier chez les sapeurs-pompiers. Pour remplir cet objectif, je suis actuellement un DUT hygiène sécurité environnement à Lorient. Avec un Bac +2 on peut être lieutenant. Mais j'envisage d'effectuer à la suite de mon DUT, une Licence qualité hygiène sécurité environnement ou un master risque et environnement. Ensuite il me faudra réussir le concours des officiers de sapeurs-pompiers de la fonction publique.

■ **Infos pratiques :** <https://sapeurs-pompiers35.fr>
<http://www.udsp35.fr/> 02 99 60 03 09 contact@udsp35.fr



Les riverains de la rue du Canal, la rue du Midi et la route de Laillé racontent Une belle journée de partage au parc du Midi

Ce 9 septembre, 10h30, un étrange bal de riverains anime le parc du Midi. Sylvie et Astrid installent un coin de tranquillité sous un chêne magnifique avec des tentures et des coussins, puis accrochent des fanions qu'elles ont confectionnés. Stéphane monte une tonnelle. Cette année, il fera beau, les arbres seront parfaits. Guy et Olivier posent des tables faites de bric et de broc, mais avec une jolie nappe ni vu ni connu. Erwan suspend de grandes photos, comme à la Gacilly...

12h, l'heure du rendez-vous, Roger et Thérèse sont là, la glacière dans la brouette. Et le défilé commence, impossible de faire une photo de groupe, les familles arrivent toujours. Cette année nous sommes au moins 40 adultes et autant d'enfants pour ce moment d'échange sympathique.

15h, il fait bon, certains s'échappent sous le gros chêne, mais les enfants ont investi le lieu, difficile de faire la sieste. D'autres sortent les cartes pour la revanche de l'année dernière et sur le terrain de pétanque les équipes s'organisent.

À partir de 18h le bal commence, il achèvera cette quatrième édition. Certes beaucoup d'entre eux n'auront plus l'occasion de se côtoyer au quotidien mais au détour d'un croisement, ils auront un sourire de reconnaissance et pourquoi pas quelques mots échangés.

Notre seule certitude est de constater qu'au fil des ans, les convives sont de plus en plus nombreux; N'est-ce pas là le plus beau geste de citoyenneté !





Nouveau fleuriste Sébastien Tigeot reprend la fleuristerie du Centre commercial les Genêts

Madame Hermange propriétaire de la fleuristerie Fleurs et Papillon depuis 11 ans a souhaité vendre son affaire pour donner un autre virage à sa carrière professionnelle. Et c'est tout naturellement que son ancien apprenti Sébastien Tigeot, resté en contact avec Madame Hermange, a décidé de reprendre le magasin. Fleurs et Papillon devient « Ma Signature Fleuriste ».

Sébastien Tigeot a commencé ses études de fleuriste en 2011. En 2014, il continuait son cursus scolaire par un Brevet professionnel où il exerçait son apprentissage auprès de madame Hermange à Pont-Péan. D'elle, il en apprendra les techniques, la pâte de l'artisan créateur. Puis, il fut embauché chez un autre artisan fleuriste à Rennes durant 3 ans. En 2017, il avait évolué comme responsable de boutique chez un fleuriste à Quimper. Durant toutes ces années il a perfectionné son propre style à la fois traditionnel et chic, dans

la mouvance actuelle. Il met un point d'honneur à choisir des fleurs de qualité « qui durent ». Et il a l'art et la manière de donner de l'opulence à un bouquet.

Après un rafraîchissement et une nouvelle décoration de son magasin, il a ouvert le 9 octobre dernier. Sébastien Tigeot vous attend dans sa boutique pour réaliser vos bouquets et compositions. Il propose également plus d'une vingtaine de variétés de thé.

■ 70 route de Nantes 35131 PONT-PEAN - 02 99 52 80 50
ma-signature-fleuriste.com - ma.signature.fleuriste@gmail.com
facebook et instagram
Horaires : Mardi au samedi : 9h30-12h30 et 15h-19h
dimanche et jours fériés : 9h30-12h30

Société multi-services Nicolas Demelun a choisi de faire de sa passion du bricolage son métier



Diplômé de niveau supérieur dans le domaine de l'électricité et de l'électronique et après plusieurs années en tant qu'agent de maîtrise, il a souhaité effectuer une reconversion professionnelle pour exercer ce qu'il sait faire de mieux, bricoler.

Issu d'une famille d'artisans, avec un oncle pépiniériste et un autre oncle multi-services, dès son plus jeune âge il a appris à tout faire. Il a d'ailleurs rénové lui-même 2 maisons.

Sa société porte le nom de Manaya Services, Manaya est la contraction des prénoms de ses trois filles. Installé depuis le mois de juillet il a déjà acquis une clientèle fidèle sur un rayon de 30 km autour de Pont-Péan.

Nicolas Demelun intervient dans plusieurs domaines, le jardinage, le bricolage, l'informatique et la logistique du lundi au samedi de 8h00 à 20h00.

Jardinage / Extérieurs :

Entretien des extérieurs, taille, tonte, débroussaillage, nettoyage, remise en état de portails et portillons, installation d'éclairages extérieurs, enlèvement de déchets verts...

Bricolage :

Électricité, peinture, tapisserie, montage et pose de meubles, pose de tableaux / étagères, installation de luminaires...

Logistique / déménagement

Installation et raccordement d'électroménager, installation et mise en service d'appareils Hi-Fi vidéo, rangement et enlèvement des encombrants, déménagements...

Informatique :

-aide à l'installation de box internet, récupération de données, dépannages maintenance de 1^{er} niveau, installation de logiciels et périphériques...

Devis gratuit crédit d'impôts à hauteur de 50% du coût de la prestation.

■ Manaya Services - Nicolas Demelun- 06 32.16.54.17
manaya.services@gmail.com - <https://sites.google.com/site/servicesmanaya/>



Accueil des nouveaux arrivants



Soirée de clôture du Festival Grand Soufflet avec Bitori



Rassemblement contre l'ouverture des grandes-surfices le dimanche



Forum des associations



Soirée de clôture du Grand Soufflet avec La Tipica



Restitution des plaques de numérotation des lieux-dits

Journées européennes du Patrimoine par Galène



Conférence Petite enfance

Réunion des Jardins partagés



Ouverture de saison de l'espace Beausoleil avec le Ministère Magouille



Restitution de la concertation sur le PJan de déplacement Urbain